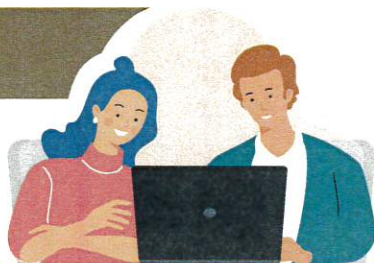


# URBANISME

CONSTRUCTION | AMÉNAGEMENT | DÉMOLITION | CERTIFICAT



## NOUVEAU

## TOUTES VOS DÉMARCHES D'URBANISME DÉMATÉRIALISÉES SUR **LE GUICHET UNIQUE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, il vous est possible de faire vos démarches d'urbanisme : demandes de permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme... **EN LIGNE !**

**POUR RÉALISER VOS DÉMARCHES D'URBANISME, LA COMMUNE MET À VOTRE DISPOSITION UN SERVICE EN LIGNE SÉCURISÉ, GRATUIT ET FACILEMENT ACCESSIBLE**

Le service en ligne de votre commune est accessible à tout moment. Il permet de faciliter et de simplifier la constitution de votre dossier, de sécuriser la transmission des documents et de fluidifier les échanges jusqu'à la décision apportée à votre demande.

**Pour déposer ma demande en ligne :**

- 1 | Je me rends sur la plateforme dédiée à l'adresse :  
➤ <https://calisieuxnormandie.geosphere.fr/guichet-unique>
- 2 | Je crée un compte pour me connecter à la plateforme
- 3 | Je dépose ma demande en ligne via la procédure guidée
- 4 | Je peux suivre l'avancement de ma demande, échanger avec les différents intervenants et demander un rendez-vous si besoin



Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie  
[www.lisieux-normandie.fr](http://www.lisieux-normandie.fr)

AMÉNAGEMENT  
& HABITAT